

Charte Locale Transmission Installation Conques / Marcillac



Automne 2016



Engament des signataires

D'ici 5 à 10 ans, près de 40% des agriculteurs du territoire de Conques / Marcillac seront en âge de prendre leur retraite, ce qui représente plus de 250 exploitants. Face à ce constat, les Jeunes Agriculteurs de « Conques / Marcillac » ont décidé de regrouper autour d'eux l'ensemble des acteurs du territoire (responsables professionnels, élus, acteurs économiques) afin de mettre en place des actions en faveur de la transmission et de l'installation d'agricultrices et d'agriculteurs et pour le maintien d'un milieu rural dynamique.

Ensemble, les partenaires du projet ont décidé de mener une démarche de Charte Locale Transmission Installation. Celle-ci s'est déclinée par une première étape de diagnostic de territoire orienté en particulier sur la thématique du renouvellement des générations en agriculture mais également sur celle de la dynamique rurale. A l'issu de cette étape, 5 axes de travaux prioritaires ont été identifiés et définis aux travers d'objectifs précis, qui ont ensuite été déclinés en propositions d'actions concrètes.

Avec la signature de cette « Charte Locale Transmission Installation Conques/Marcillac », les différents partenaires du projet s'engagent aux côtés des Jeunes Agriculteurs du territoire pour mettre en œuvre, chacun à son échelle, avec les moyens qui lui sont propres, des actions répondant aux objectifs des 5 axes ci-dessous :

- ➡ Favoriser la création de valeur ajoutée au sein du territoire et des exploitations
- Agir sur le foncier agricole (aménagement, lutte contre l'enfrichement)
- ⇒ Favoriser la transmission des exploitations
- ⇒ Mettre en place des conditions favorables à l'installation
- ⇒ Promouvoir l'agriculture et le métier d'agriculteur au sein du territoire

Un plan d'action a été élaboré par les différents partenaires. Ce document n'est en aucun cas une liste exhaustive. Tout projet, répondant aux objectifs fixés, pourra être proposé et mis en œuvre.

Valady, 19 novembre 2016



Liste des signataires

- Responsables locaux et départementaux de Jeunes Agriculteurs
- Représentants locaux et départementaux de la FDSEA
- Représentants des OPA locales ((Comité de Développement Rodez Nord de la Chambre d'agriculture, Crédit Agricole, MSA, Groupama, CER, FDCUMA, SAFALT, FODSA)
- Représentants des acteurs économiques du territoire: APLR, APO, Approvia, CELIA, Coopelso, ELVEA Nord Midi Pyrénées - Lozère, FIPSO, FRSEB, IRVA, RAGT PC, SA4R, Sodiaal, Unicor

• Les élus du territoire :

- o Le **député** et le **sénateur** de la circonscription
- Les conseillers départementaux du canton Lot et Dourdou et du canton Vallon et le président de la Commission de l'attractivité, des territoires, de la ville, de l'économie, du tourisme et de l'agriculture du Conseil Départemental de l'Aveyron
- La présidente du Pays Ruthénois
- o Le président de la communauté de communes de Conques Marcillac
- Les maires des différentes communes du territoire (Balsac, Clairveaux d'Aveyron, Conques en Rouergue, Marcillac Vallon, Mouret, Muret le Château, Nauviale, Pruines, Salles la Source, Sénergues, St Christophe, St Félix de Lunel, Valady)



Sommaire

1. P	Présentation du projet	5
1.1.	Contexte	5
1.2.	Objectifs poursuivis	5
1.3.	La zone d'étude	5
1.1.	Le comité de pilotage	6
1.4.	Démarche suivie	6
2. L	es points clés du diagnostic de territoire	7
2.1.	Le territoire	7
2.2.	Les exploitations du territoire	8
2.3.	Les agriculteurs du territoire	10
2.4.	Projection d'ici 5 à 15 ans	11
2.5.	La dynamique rurale	12
2.6.	Les atouts, contraintes, faiblesses, menaces et opportunités du territoire vis-à-v	/is du
renou	uvellement des générations	13
3. 1	los priorités pour le renouvellement des générations en agriculture sur le territoire	15
3.1.	Favoriser la création de valeur ajoutée au sein du territoire et des exploitations	15
3.2.	Agir sur le foncier agricole (aménagement, lutte contre l'enfrichement)	15
3.3.	Favoriser la transmission des exploitations	
3.4.	Mettre en place des conditions favorables à l'installation	16
3.5.	Promouvoir l'agriculture et le métier d'agriculteur au sein du territoire	17
4. N	lotre plan d'action	18
4.1.	Favoriser la création de valeur ajoutée au sein du territoire et de ses exploitations	
4.2.	Agir sur le foncier agricole (aménagement, lutte contre l'enfrichement)	
4.3.	Favoriser la transmission des exploitations	
4.4.	Mettre en place des conditions favorables à l'installation	
4.5.	Promouvoir l'agriculture et le métier d'agriculteur au sein du territoire	
5. T	Ourée de la charte	35
Texiau		



1. <u>Présentation du projet</u>

1.1. Contexte

Au cours de l'année 2009, l'équipe Jeunes Agriculteurs du canton « Conques Marcillac », a souhaité mettre en place un projet en faveur du renouvellement des générations en agriculture sur son territoire. Cette initiative est née du constat que d'ici 5 à 10 ans, près de 40% des agriculteurs de la zone seront en âge de prendre leur retraite, soit près de 250 exploitants. Face à ce constat, il a été décidé de mettre en place des actions en faveur de la transmission et de l'installation.

En fin d'année 2014, après une pose dans la réalisation de la Charte Locale, les jeunes agriculteurs ont décidé de relancer le travail en mettant à jour les données du diagnostic.

1.2. Objectifs poursuivis

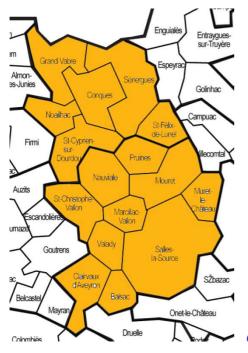
La « Charte Locale Transmission Installation de Conques/Marcillac » a pour objectif de mobiliser les acteurs locaux du territoire, afin de mener une véritable politique en faveur de la transmission et de l'installation. L'objectif final étant le renouvellement des générations en agricultures et le maintien d'un territoire vivant.

A travers cette démarche, les porteurs du projet souhaitent :

- Conserver une dynamique agricole,
- Trouver localement des solutions pour favoriser les installations,
- Pérenniser les exploitations du territoire.

1.3. La zone d'étude

Le territoire d'étude correspond aux limites administratives de la communauté de communes de Conques Marcillac.



Communes du territoire :

- Conques en Rouergue (anciennement Conques, Grand Vabre, St Cyprien et Noailhac)
- Sénergues
- St Félix de Lunel
- Pruines
- Mouret
- Muret le Château

- Salles la Source
- Balsac
- Clairveaux d'Aveyron
- Valady
- Marcillac Vallon
- St Christophe
- Nauviale

Carte 1 : Délimitation du territoire



1.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est composé :

- des adhérents du syndicat cantonal de Jeunes Agriculteurs Conques / Marcillac
- des responsables communaux, cantonaux et régionaux de la FDSEA
- des responsables des anciens exploitants de la FDSEA
- des élus locaux de la zone :
 - o les maires de chaque commune
 - le conseiller départemental de chaque canton
 - le président de la communauté de commune de Conques/ Marcillac
- des représentants des OPA locales : Chambre d'agriculture (Comité de Développement Rodez Nord), Crédit Agricole, MSA, Groupama, CER, FDCUMA, SAFALT,
- des représentants des filières économiques locales :
 - Généraliste: Unicor, RAGT PC, Fodsa, Coopelso
 - Bovin Lait: Sodiaal, APLR
 - o Bovin Viande: CELIA, IRVA, SA4R, ELVEA 12 48 81,
 - o Ovin Lait: FRSEB
 - o Ovin Viande: Approvia, ELVEA 12 48 81
 - Porc: FIPSO, APO
- des administratifs de Jeunes Agriculteurs Aveyron et de la Chambre d'Agriculture

Le rôle de ce comité de pilotage était d'apporter une expertise constructive autour de l'installation, de la transmission et de définir un plan d'action pour le territoire en faveur du renouvellement des générations.

1.4. Démarche suivie



Pour répondre aux objectifs de la Charte Locale Transmission Installation, il a été choisi de commencer l'action par une phase sensibilisation mobilisation des acteurs locaux. Cette étape s'est déroulée sous forme de réunions locales. Cellesci ont permi d'informer et de mobiliser à la fois les agriculteurs de la zone par l'intermédiaire des syndicats cantonaux de Jeunes Agriculteurs et de la FDSEA, les représentants des filières locales. les OPA locales et les élus locaux (maires et conseillers généraux).

Figure 1 : Schéma descriptif de la méthode mise en place

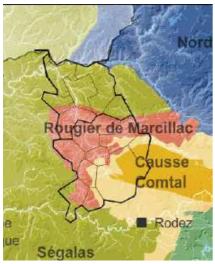
La démarche initiée par le comité de pilotage est une démarche classique de projet qui passe par un diagnostic, la détermination d'objectifs puis de leviers d'actions pour atteindre les dits objectifs, suivi de l'élaboration de plans d'actions et enfin, lors de la mise en œuvre, d'un suivi des plans d'actions.



2. <u>Les points clés du diagnostic de territoire</u>

2.1. Le territoire

Le milieu naturel



Description:

- des vallées de basse altitude
- des plateaux de moyenne altitude (~ 500 à 700 m).
- un relief très accidenté au niveau de la vallée du Lot

Quatre petites zones géographiques cohabitent :

- des plateaux calcaires de causse,
- du rougier,
- des monts granitiques
- du ségala assimilé.

La **SAU représente 55%** du territoire soit environ 24 000 ha. La taille du parcellaire est très variable d'une zone à l'autre.

D'après Carte du relief de l'Aveyron (http://paysageaveyron.fr/introduction-une-identite-paysagere-de-laveyron/)

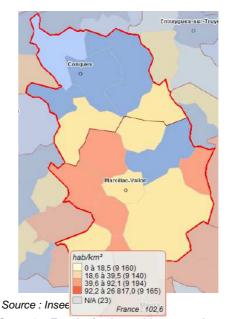
Carte 2 : Un territoire à cheval sur 4 identités

La population du territoire



Source : Insee, RP 2011

Carte 3: Densité de population

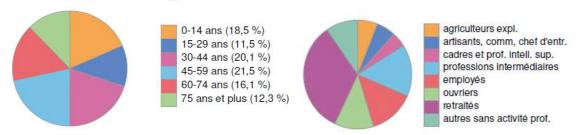


Carte 4 : Typologie des soldes naturel et migratoire apparent, entre 2006 et 2011

Le territoire compte 12 505 habitants (INSEE 2011) avec une forte hétérogénéité entre les communes. La densité moyenne de population est 28.8 hab./km (< Aveyron 31,7 hab./km) et est variable d'une commune à l'autre avec un gradient Sud / Nord sous l'influence de l'agglomération de Rodez.

Depuis les années 70, la population a régulièrement augmentée mais avec un taux faible. Cette augmentation s'explique par une rarrivée de population (solde migratoire apparent d'environ + 720 pers. entre 2006 et 2011)





Source : Insee, RP exploitation complémentaire

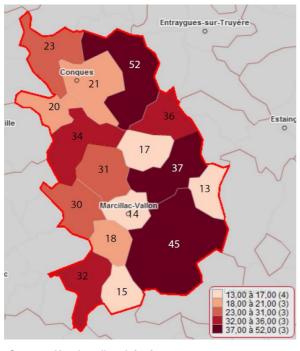
Figure 2 : Répartition de la population par tranche d'âge en 2011

Figure 3 : Répartition de la population en fonction des catégories socioprofessionnelles

- → Population vieillissante (1/4 a plus de 60 ans) les 15/29 ans sont sous représentées
- **○** Les Agriculteurs = **6** % **de la population du territoire** > moy. Aveyron (4.9%).
- ⇒ L'agriculture contribue à 20% des emplois du territoire, > moy. Aveyron (11.1%)

→ L'agriculture est l'un des moteurs de l'économie du territoire.

2.2. Les exploitations du territoire



Le nombre d'exploitation

- ❑ Le repérage effectué a permis de dénombrer
 438 exploitations.
- ⊃ D'après les données RGA 2010, le territoire regroupe près de 7% des exploitations du département.

D'après données CLTI Conques Marcillac 2010 mis à jour 2014

Carte 5: Nombre d'exploitations par commune

La structure des exploitations

- ⇒ La majorité des exploitations du territoire sont de taille petite à moyenne.
- ⇒ La répartition des types d'exploitations (petite, moyenne, grande) est homogène sur le territoire, sauf pour Salle la Source.
- → Le niveau de contrainte des exploitations est qualifié de faible à moyen pour la majorité d'entre elles.
- → Les surfaces : 51% sont consacrées aux cultures (fourrage et céréale) et 49 % aux prairies naturelles et permanentes.



Les productions principales des exploitations

- → Une grande diversité de production sur le territoire.
- Un territoire d'élevage :
 - o 43% des exploitations en Bovin viande
 - o 21% des exploitations en Bovin lait
 - o 12 % des exploitations en Ovin Lait
- → Une répartition des productions principales en lien avec les régions naturelles (Causses, Rougier, Ségala)
- ⊃ Des exploitations spécialisées (une seule production) à 76%
- Une grande diversité des types d'association au sein des exploitations diversifiées

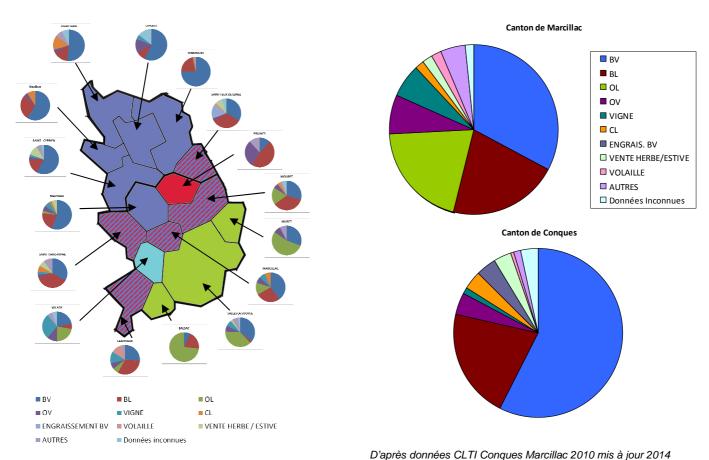


Figure 4 : Répartition des productions par zone

La forme juridique des exploitations

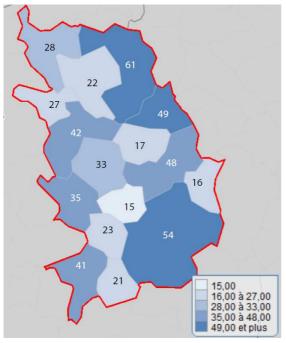
→ Des exploitations majoritairement individuelles (73%) mais des situations variables en fonction des communes

Pluriactivité au sein des exploitations

→ Une part d'exploitation où les exploitants sont pluriactifs relativement importante : 16 %

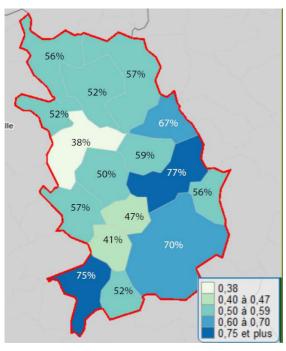


2.3. Les agriculteurs du territoire



D'après données CLTI Conques Marcillac 2010 mis à jour 2014

Carte 6 : Nombre de chefs d'exploitation par communes



D'après données CLTI Conques Marcillac 2010 mis à jour 2014

Carte 7 : Part des exploitants ayant plus de 50 ans

Le nombre de chefs d'exploitation

- **⊃ 537 exploitants recensés** (229 sur le secteur de Conques et 308 sur celui de Marcillac)
- ➡ Environ 4.5 % des exploitants du département

La part des femmes

➡ Entre 22% et 40 % des chefs d'exploitations sont des femmes

La situation familiale des exploitants

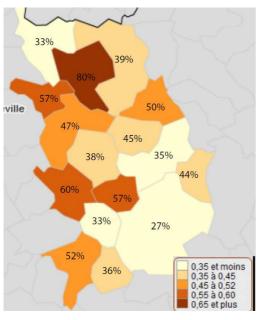
→ 70% des exploitants sont mariés ou en concubinage

L'âge des exploitants

- ➡ En moyenne <u>59% des exploitants</u> ont plus de 50 ans
- → Augmentation de 10% de la part des exploitants de plus de 50 ans entre 2010 et 2014
- ⇒ Près de 1 exploitant sur 5 à moins de 40 ans



2.4. Projection d'ici 5 à 15 ans



Nombre d'exploitation AVEC ou SANS Succession

- ⇒ Parmi les exploitations comptant au moins un associé de plus de 50 ans :
 - o 51% ont une reprise connue (132 exploitations)
 - o 48 % sont sans successeur (124 exploitations)

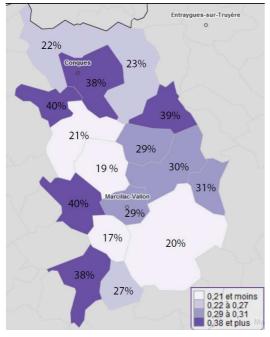
Nombre d'exploitants de plus de 50 ans AVEC ou SANS Succession

- ⇒ Parmi les 312 exploitants âgés de 50 ans ou plus :
 - o **48% AVEC succession** (149 agriculteurs)
 - o 42 % SANS succession assurée (133 agriculteurs)

D'après données CLTI Conques Marcillac 2010 mis à jour 2014

Carte 8 : Part des <u>exploitations</u> n'ayant pas de succession pour les 5 à 15 ans à venir

→ Dans les 15 prochaines années, se sont près de <u>133 emplois d'agriculteur qui pourraient</u> disparaître (25% de l'effectif actuel)



Projection dans 5 à 15 ans « si rien n'est fait »

- → Disparition possible de près de <u>1/3 des</u> exploitations actuellement présentes
- ➡ Situation très préoccupante des communes de St Christophe, Noailhac, Clairvaux et Conques

Evolution des productions du territoire dans la projection « rien n'est fait »

- ⇒ Taux de disparition plus importante en Ovin viande, Bovin viande et Bovin lait
- ➡ Les productions Caprin lait, Ovin Lait et viticulture devraient être moins touchées par le phénomène.
- → Les exploitations « diversifiées » semblent moins touchées

D'après données CLTI Conques Marcillac 2010 mis à jour 2014

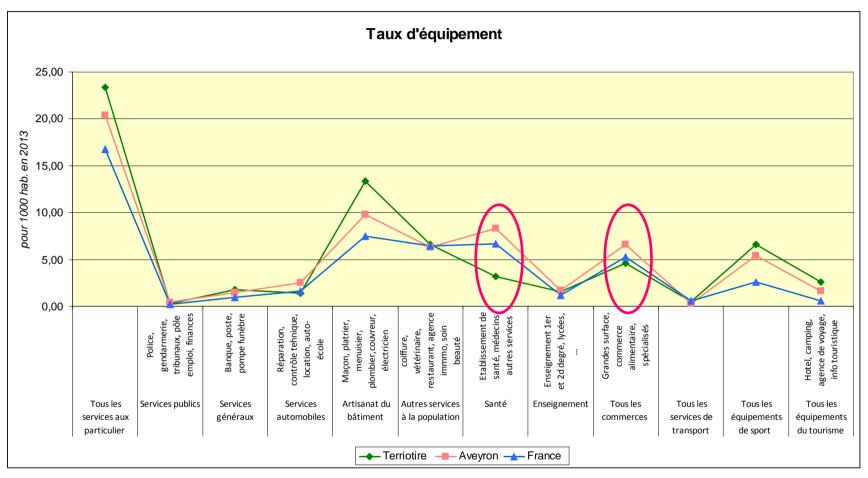
Carte 9 : Pourcentage de disparitions d'exploitations par commune

Surfaces libérées, susceptibles de contribuer à l'agrandissement

⇒ 1/5 de la SAU du territoire pourraient « partir à l'agrandissement » ou à l'enfrichement si rien n'est fait = Soit 4 907 ha



2.5. La dynamique rurale



Source : Insee, Base permanente des équipements

Figure 5 : Taux d'équipement du territoire, comparaison avec Aveyron et France

La dynamique rurale est contrastée en fonction des secteurs d'activité. Le territoire compte de nombreux artisans et a un taux d'équipement d'enseignement correct (quasiment toutes les communes comptent une école primaire). En revanche, le manque d'équipement de santé et le faible nombre de commerce dans certaines communes constituent un frein au développement local. Le tourisme, avec en particulier le village de Conques et le chemin de Compostelle, est une véritable source d'opportunité pour le territoire.



2.6. Les atouts, contraintes, faiblesses, menaces et opportunités du territoire vis-à-vis du renouvellement des générations

ATOUTS

Eléments positifs présents sur le territoire

Conditions naturelles favorables

- Territoire adapté à l'élevage, possibilité d'une grande diversité de production (ovin, bovin, caprin, porc, ...)
- Sols dans l'ensemble assez faciles à travailler
- Conditions favorables à la viticulture (exposition des coteaux, micro climat, ...)
- Possibilité de lacs collinaires sur certaines communes

Situation géographique

- Le territoire appartient à plusieurs zones sous signes de qualité (AOC Marcillac, Label Rouge Veaux d'Aveyron et du Ségala, ...)
- Proximité de Conques = attrait touristique

Dynamique rurale

- Tissu artisanal
- Maillage éducatif 1^{er} et 2^d degrés
- Agriculture = 20% des emplois du territoire
- Agriculteurs = 6% de la population

Aménagement foncier

- Chemins nombreux et entretenus
- Partage avec les autres utilisateurs

Etat d'esprit agricole

- Travail en commun (CUMA, GE, ...) et entraide
- Bonne entente entre agriculteurs
- Agriculteurs impliqués dans la vie rurale (conseil municipaux, associations, ...)
- Bonne entente avec les ruraux

FAIBLESSES

Eléments négatifs sur lesquels il est encore temps d'agir avant qu'ils ne se transforment en menaces ou contraintes

Desserte routière

Routes sinueuses

Dynamique rurale

- Faible taux d'équipement de santé
- Faible taux d'équipement de commerce

Foncier

- Morcellement / Aménagement foncier non réalisé
- Pas de PLU sur certaines communes
- Prix élevés au vue de la rentabilité

Dynamique agricole

• Déclin de certaines productions (OV, Porc, BL)

Le métier

- Astreinte dans certaines productions (BL, ...)
- Difficultés à trouver des salariés

CONTRAINTES

Eléments neutre que l'on subit et sur lesquels nous ne pouvons pas agir

Conditions naturelles

- Reliefs accidentés
- Sols séchants (Ségala et causses) ou difficiles à travailler (Rougier)
- Manque d'eau en été
- Hivers froids

Situation géographique

Eloignement des grandes villes pour le nord du territoire
 éloignement du bassin d'emploi, et de certains loisirs

Foncier

 Pression foncière (urbanisation), course au foncier entre agriculteurs



OPPORTUNITES

Eléments neutres qui en les travaillant deviennent des atouts stables

Dynamique rurale

 Augmentation de la démographie sur les communes du sud du territoire (accueil de nouvelles populations, solde naturel positif)

Structure des exploitations

• Existence de « bonnes » structures (quota, parcellaire regroupé, bât. moderne, ...)

Dynamique agricole

- Présence de filières de qualité (organisation commerciale, débouchés, prix rémunérateurs, suivi technique)
- Filières en recherche de producteurs : AOC Marcillac, Veau d'Aveyron, ovin viande

Etat d'esprit agricole

- Certaine bienveillance envers les nouveaux installés
- Noyau de nouveaux installés dynamiques

Social/culturel

Réalisation de l'arrangement de famille au moment de la transmission

Potentiel touristique

- Taux d'équipement important
- Conques
- Chemin de St Jacques

MENACES

Eléments dangereux pour l'avenir dont il faut prendre conscience

Conditions naturelles

Embroussaillement des pentes

Démographie

- Décroissance de la population dans le nord du territoire
- Entre 20 et 40% de résidences secondaires sur certaines communes
- Vieillissement de la population

Réglementation

- Contraintes environnementales
- Règles des structures (reprise intégrale des exploitations)
- Règles du fermage qui effrayent les propriétaires
- Système PAC qui incite à la conservation du foncier

Disparition du foncier

- Pression foncière externe au territoire (Nord Aveyron)
- Foncier « industriel » (carrières)
- Manque de réserve foncière sur les communes : difficulté pour les maires de développer leur commune sans pénaliser les agriculteurs
- Développement de l'agglomération ruthénoise

Social/culturel

- Attachement au foncier
- Désespérance vis-à-vis de certaines productions (OV, BL...)

Dynamique agricole

- Spécialisation des exploitations
- Simplification des systèmes (BL -> BV)
- Faible taux de reprise en OV, BV et BL

Etat d'esprit agricole

Développement de l'individualisme



3. <u>Nos priorités pour le renouvellement des générations en agriculture sur le</u> territoire

Au cours des différentes réunions qui ont rythmé la réalisation de cette Charte Locale Transmission Installation, les jeunes agriculteurs du territoire et le comité de pilotage ont établi 5 priorités afin d'assurer le renouvellement des générations en agriculture et le maintien d'un territoire vivant et dynamique :

- ⇒ AXE : « Favoriser la création de valeur ajoutée au sein du territoire et des exploitations »
- AXE : « Agir sur le foncier agricole (aménagement, lutte contre l'enfrichement) »
- **○** AXE : « Favoriser la transmission des exploitations »
- **⇒** AXE : « Mettre en place des conditions favorables à l'installation »
- AXE: « Promouvoir l'agriculture et le métier d'agriculteur au sein du territoire »

3.1. Favoriser la création de valeur ajoutée au sein du territoire et des exploitations

Pour les membres du comité de pilotage, le maintien et le développement d'une agriculture économiquement viable est indispensable à la transmission des exploitations et à l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices.

Comme a pu le démontrer le diagnostic, le territoire a des contraintes mais également des atouts, en particulier la diversité des productions, la présence de nombreuses productions labélisées, un potentiel touristique fort (chemin de St Jacques de Compostelle, Conques, ...). Autant d'éléments qui peuvent favoriser la création de valeur ajoutée au sein du territoire et des exploitations.

Pour parvenir à cette ambition, le comité de pilotage propose d'agir selon les objectifs suivants :

- Valoriser les productions du territoire
- ⊃ Développer la valeur ajoutée en profitant de l'attrait touristique
- ⇒ Rechercher de la valeur ajoutée via les marchés de niches

3.2. Agir sur le foncier agricole (aménagement, lutte contre l'enfrichement)

A l'exception des zones de causses, les exploitations du territoire sont dans l'ensemble d'assez petite taille, en moyenne 40 ha (en Aveyron la moyenne est de 57 ha). La taille n'est pas en soi un obstacle au renouvellement des générations ; en revanche la structuration du parcellaire et sa répartition sont plus problématiques.

En effet, le morcellement et la dispersion du parcellaire des exploitations entrainent un surcroit de travail et des coûts d'exploitation plus importants. La perte de temps engendrée, combinée au manque de rentabilité des surfaces difficiles d'accès, se traduit par un abandon de certaines parcelles et un enfrichement du territoire.



Pour le comité de pilotage, il est indispensable de réaliser localement des actions d'aménagement foncier et de lutter contre l'enfrichement de certaines parcelles. Il souhaite décliner cet axe de travail autour de 3 objectifs :

- Réaliser des aménagements fonciers pour favoriser la viabilité et la vivabilité des exploitations en place
- **□** Lutter contre l'enfrichement et la fermeture du paysage
- Construire des gardes fous vis-à-vis de l'utilisation du foncier autre qu'agricole (loisir, ...)

3.3. Favoriser la transmission des exploitations

La transmission dans le cadre familial ou hors du cadre familial, est indispensable à l'installation de nouveaux agriculteurs.

Transmettre son exploitation ne se rapporte pas qu'à des aspects financiers ou techniques. L'histoire personnelle du cédant fait également partie intégrante du projet de transmission. L'anticipation est aussi l'une des clés de la réussite d'une transmission.

Le comité de pilotage souhaite agir à la fois sur les aspects financiers et techniques (connaissance des dispositifs d'accompagnement, maintien des outils de productions, développement du bail, ...) sans pour autant oublier les aspects « psychologiques » de la transmission (aller au-delà des a priori, transmission des savoir-faire, ...)

Son plan d'action s'articule autour de 5 objectifs principaux :

- ⇒ Sensibiliser, informer les futurs cédants sur la transmission
- ⇒ Aider les cédants à transmettre leur savoir-faire
- ➡ Favoriser le bail dans le cadre de la transmission d'une exploitation
- Dissocier la valeur patrimoniale d'une exploitation à céder de sa valeur économique
- Maintenir en état l'outil de production

3.4. Mettre en place des conditions favorables à l'installation

L'installation est le second pendant du renouvellement des générations. Pour les Jeunes Agriculteurs du territoire et les membres du comité de pilotage, ces installations doivent être « Viables » (les futurs agriculteurs doivent pouvoir tirer un revenu décent de leur travail) et « Vivables » (les futures installations doivent pouvoir répondre aux attentes sociétales d'aujourd'hui).

Afin d'atteindre ses 2 finalités « viabilité » et « vivabilité », le comité de pilotage propose d'agir selon les objectifs suivants :

- → Améliorer les conditions de travail au sein des exploitations
- Développer des outils pour favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs
- ⇒ Favoriser la réussite des installations sociétaires
- ⇒ Favoriser la création et l'accès aux emplois locaux pour les conjoints
- ⊃ Inciter les porteurs de projets à s'installer sur le territoire
- ☐ Intégrer les nouveaux installés au sein du territoire et du milieu agricole pour « qu'ils s'y sentent bien et restent! »



3.5. Promouvoir l'agriculture et le métier d'agriculteur au sein du territoire

De nombreuses idées reçues persistent sur le métier d'agriculteur. Elèves, professeurs, conseillers d'orientations, conseillers emploi, chercheurs d'emploi, ... sont autant de personnes que le comité de pilotage souhaite sensibiliser aux métiers de l'agriculture.

Pour les jeunes agriculteurs et les membres du comité de pilotage, le renouvellement des générations des agriculteurs au sein du territoire ne peut se faire de manière isolé, dans un « entre soi ». L'ensemble des acteurs du territoire et de ses habitants doivent être associés à ce projet et à sa réussite. Pour atteindre cet objectif, ils souhaitent développer des actions de promotion de l'agriculture locale et créer plus de lien avec les habitants du territoire.

Les 3 objectifs déclinés dans cet axe sont :

- **⊃** Promouvoir le métier d'agriculteur
- ⇒ Mettre en avant le dynamisme du secteur agricole
- Développer les échanges, les liens avec les autres occupants du territoire



4. <u>Notre plan d'action</u>

4.1. Favoriser la création de valeur ajoutée au sein du territoire et de ses exploitations

Objectifs Poursuivis	ACTIONS	Public cible	Organismes pouvant s'impliquer dans l'action (liste non exhaustive)
	→ Identifier les productions en recherche de producteurs sur le territoire ——————————————————————————————————	Filières de productions	 Filières Interprofessions, Association de défense des produits, Coopératives, Chambre d'agriculture
Aider le développement des filières créatrices de valeurs ajoutées en recherche de producteurs	 Communiquer sur les filières de production organisées en recherche de producteur Mettre en place avec ces filières de production une communication via le Point Accueil Installation Transmission (PAIT), les coopératives, Organiser des forums d'échanges entre étudiants / porteurs de projets et les filières en recherche de production (ex. action JA « Forum Filière qui recrutent ») Réaliser des plaquettes de promotion, des vidéos de témoignages, une communication web Sensibiliser les personnes intervenants autour du public cible (conseillers agricoles, techniciens de coopératives, professeurs de lycées agricoles,) 	Agriculteurs en place Porteurs de projets en agriculture Futurs agriculteurs (étudiants agricoles)	 Filières Interprofessions, Association de défense des produits, Chambre d'agriculture Syndicats agricoles OPA Coopératives,
	 Accompagner les agriculteurs du territoire souhaitant développer ces productions Développer un conseil personnalisé spécifique à ces productions et à la reconversion des agriculteurs Proposer des études de faisabilité Organiser des formations spécifiques par filières 	Agriculteurs en place	FilièresChambre d'agricultureSyndicats agricolesOPA



fo	ire connaître et consommer les produits du territoire aux consommateurs à la is au niveau local mais aussi en développant les marchés extérieurs (nombre consommateurs locaux limité)		
Loca	lement :		
•	 Favoriser la consommation de produits locaux dans la restauration hors foyer : Constituer un groupe d'agriculteurs capables de répondre à des appels d'offre Mettre en relation les collectivités locales et ce groupe d'agriculteurs 		
• Au-d	Créer du lien entre les producteurs et les commerçants et restaurateurs du territoire - Créer des lieux de rencontre et d'échanges entre ses acteurs (marché de producteurs de pays, réunions d'échanges,) - Rédiger une charte de partenariat - Réaliser une plaquette de promotion « lci nous produisons tel produits, vous pouvez les déguster dans tels restaurants et les acheter chez tels commerçants » distribuée dans les offices du tourisme, sur les marchés de producteurs, évènements estivaux, les commerçants, les collectivités locales, les sites web - Associer les collectivités locales	Consommateurs Habitants du territoire Touristes	 Chambre d'agriculture Agriculteurs locaux Coopératives du territoire Commerces locaux Collectivités locales Offices du tourisme
•	Les agriculteurs locaux mais aussi les acteurs du territoire (commerçants, restaurateurs,) doivent être des « ambassadeurs »		
•	Sensibiliser les nombreux touristes présents sur le territoire (attraction de Conques, chemins de St Jacques,)		
•	 Mettre en place une communication autour des produits locaux, expliquer leur histoire, leurs conditions de production, = « donner une identité au produits du territoire » Constituer un groupe d'agriculteurs et d'acteurs locaux motivés pour développer cette communication Développer différent supports de communication : animation dans les magasins commercialisant ces produits, plaquettes de présentation, campagne de publicité, 		
	 Développer différent supports de communication : animation dans les magasins commercialisant ces produits, plaquettes de présentation, 		

- Associer les collectivités locales, offices du tourisme via leur site internet,

bulletin municipaux, ...

Valoriser les productions du territoire



Développer la Valeur Ajoutée en profitant de l'attrait touristique	 Continuer à développer l'agro-tourisme Recenser les agriculteurs pratiquant l'agro-tourisme Accompagner les porteurs de projets en agro-tourisme Mettre en place et diffuser les supports des communications papier, web, (cf. plaquette de promotion proposé au point précédent) – Se baser sur les communications déjà existantes comme « Aveyron, vivre vrai » Inciter les agriculteurs locaux à faire visiter leur exploitation Informer sur l'intérêt d'ouvrir son exploitation Accompagner les agriculteurs pour qu'ils aient des abords de ferme propres Former les agriculteurs à l'accueil (comment faire visiter, quel vocabulaire utiliser,) 	Agriculteurs en place Porteurs de projets en agriculture	 Chambre d'agriculture Associations comme « Bienvenue à la ferme », « Marché de producteurs de pays », Syndicats agricoles OPA Collectivités locales
Rechercher de la Valeur Ajoutée via les marchés de niches	 Développer la transformation à la ferme et les circuits courts en accompagnant de nouveaux projets sans déséquilibrer ceux en place Sensibiliser les lycéens agricoles Développer les stages dans l'agro-alimentaire Développer accompagnement technique des porteurs de projet Identifier, via un diagnostic foncier, des surfaces propices à des productions spécifiques locales (vignes, maraichage, arboriculture, noyer, châtaigner, noisetiers) Marchés de niche locaux identifiés par le comité de pilotage : la châtaigne, la noix 	Agriculteurs Porteurs de projets en agriculture	- Chambre d'agriculture - Associations comme « Bienvenue à la ferme », « Marché de producteurs de pays »,



4.2. Agir sur le foncier agricole (aménagement, lutte contre l'enfrichement)

Objectifs Poursuivis	ACTIONS	Public cible	Organismes pouvant s'impliquer dans l'action (liste non exhaustive)
	 Communiquer sur l'intérêt de réaliser des aménagements fonciers Chiffrer et montrer le gain de temps et d'argent qu'engendre un aménagement foncier Organiser des réunions d'information locales sur cette thématique Faire témoigner des agriculteurs, des acteurs de territoires ayant réalisé des aménagements fonciers 	Agriculteurs du territoire	- Chambre d'Agriculture - SAFER - Responsables syndicaux locaux
Réaliser des aménagements fonciers pour favoriser la viabilité et la vivabilité des exploitations en place	 Réaliser un diagnostic d'aménagement foncier Faire un état des lieux de la situation actuelle : Identifier les parcelles isolées, les aberrations, Identifier des zones sous exploitées, les estives Identifier des surfaces propices à des productions spécifiques locales (vignes, maraichage, arboriculture, noyer, châtaigner, noisetiers) Identifier les parcelles en friche qui pourraient être revalorisées Identifier les voies d'amélioration Déterminer une stratégie d'action 	Agriculteurs du territoire Porteurs de projets d'installation	 Chambre d'Agriculture ADASEA SAFER Responsables syndicaux locaux Collectivités locales
	 Organiser des échanges à l'amiable au moment : de ventes ou de cession d'exploitation de ventes de parcelles Organiser des réunions de travail au niveau communal Utiliser comme base de travail et de discussion des cartes faisant figurer les parcelles et leurs exploitants Travailler en partenariat avec la chambre d'agriculture (carte,), la SAFER, les collectivités locales et les responsables agricoles locaux Faire témoigner des agriculteurs, des acteurs de territoires ayant réalisé des aménagements fonciers à l'amiable 	Agriculteurs du territoire	 Agriculteurs du territoire (exploitants et propriétaires) Responsables syndicaux locaux SAFER Chambre d'Agriculture Communes



	 Favoriser le stockage de terrain par la SAFER (réserve) pour pouvoir réaliser des aménagements fonciers Etablir avec la SAFER un plan d'aménagement foncier Inciter la SAFER au stockage de foncier en adéquation avec le plan d'aménagement foncier 	Agriculteurs du territoire	SAFERChambre d'AgricultureResponsables syndicaux locaux
Lutter contre	 Sensibiliser les communes sur les conséquences de l'enfrichement d'un point de vue économique (agriculture, tourisme), environnemental (problématique incendie, nuisibles,) Etablir un état des lieux local de l'enfrichement (cf. diagnostic d'aménagement foncier) Mettre en place un groupe de travail avec les acteurs concernés Faire témoigner des acteurs locaux ou des communes de territoire où l'enfrichement n'est plus maitrisé Mettre en place des outils pédagogiques comme les « images avant / après » de nettoyages réussis 	Elus locaux Habitants du territoire Futurs habitants (maison secondaires) Touristes	 Chambre d'Agriculture Fédération de chasse LPO Agriculteurs locaux Elus Chercheurs INRA Associations concernées par milieu rural (rando,)
l'enfrichement et la fermeture du paysage	 Valoriser les parcelles en friche par des cultures spécifiques (vigne, châtaigner, noyer, verger,) Identifier, via un diagnostic foncier, des surfaces propices à des productions spécifiques locales Etablir une méthode de réappropriation et d'adaptation des parcelles 	Porteurs de projets d'installation	 Chambre d'Agriculture ADASEA SAFER Responsables syndicaux locaux Collectivités locales
	 Mettre en place des collaborations avec des associations, des collectivités locales pour : rouvrir des chemins nettoyer les rives des ruisseaux 	Agriculteurs du territoire Associations locales Collectivités locales	 Chambre d'Agriculture Agriculteurs locaux Associations locales concernées par milieu rural (rando, chasse, LPO, Collectivités locales



Construire des gardes
fous vis-à-vis de
l'utilisation du foncier
autre qu'agricole (loisir,
)

⇒ Favoriser la réalisation des documents d'urbanisme (PLU, PLUI, ...)

- Inciter les agriculteurs locaux à s'impliquer dans la réalisation de ses documents
- Sensibiliser les collectivités locales à l'importance de conserver des terres agricoles

Agriculteurs du territoire

Porteurs de projets d'installation

Filières de productions locales

- Chambre d'Agriculture
- ADASEA
- SAFER
- Responsables syndicaux locaux
- Collectivités locales



4.3. Favoriser la transmission des exploitations

Objectifs Poursuivis	ACTIONS	Public cible	Organismes pouvant s'impliquer dans l'action (liste non exhaustive)
Sensibiliser, informer les futurs cédants sur la transmission	 Sensibiliser les futurs cédants sur l'importance de transmettre « même si s'exploitation est petite » Inviter les futurs cédants à une réunion locale d'information (thématique assez large): accès à la retraite, comment bien transmettre son exploitation, avoir des témoignages de personnes qui ont réussi leur transmission ou bien de personnes qui regrettent de ne pas avoir transmis. faire une réunion par territoire = anciens cantons organiser la réunion une après midi en hivers (agriculteurs plus disponibles) Maintenir une animation locale régulière Messages que le comité de pilotage a identifié Faire prendre conscience que ceux qui ne veulent pas transmettre ont un impact sur le territoire Montrer que l'addition de situations individuelles qui semblent sans importances (disparition d'une exploitation) peut avoir des conséquences importantes à l'échelle du territoire Montrer l'importance de l'anticipation des démarches dans la réussite d'une transmission 	Agriculteurs environ 10 ans avant l'âge de la retraite, ayant ou pas une reprise	 Point Accueil Installation Transmission (PAIT) Syndicats locaux Chambre d'agriculture
	 Vulgariser les outils d'aide à la transmission existants (CEFI, RDI,) Organiser des réunions thématiques en complément de d'une première réunion plus généraliste (cf. action précédente) Partie 1 : réunion générale de lancement Partie 2 : réunions spécifiques sur les outils en fonction des besoins Proposer des formations d'anticipation à la transmission Organiser des « forums d'information » 	Agriculteurs environ 10 ans avant l'âge de la retraite, ayant ou pas une reprise	 Point Accueil Installation Transmission MSA Syndicats agricoles Chambre d'agriculture



	 Réaliser un plan de communication global sur la thématique de la transmission et de l'installation Dossiers spéciaux dans la Volonté Paysanne (témoignages et aspects techniques), Diffusion d'articles dans les journaux locaux Diffusion d'articles dans les bulletins d'information des collectivités locales 	Agriculteurs environ 10 ans avant l'âge de la retraite, ayant ou pas une reprise Elus locaux	 Point Accueil Installation Transmission Syndicats agricoles Chambre d'agriculture MSA Collectivités locales
	 Diffuser un message homogène sur la transmission Former et informer les personnes qui « gravitent » autour des futurs cédants : les conseillers agricoles, les élus locaux Diffuser des plaquettes informant des démarches à réaliser, des personnes à contacter Diffuser sur les sites web des collectivités ces informations 	Conseillers agricoles Elus locaux Internautes	 Point Accueil Installation Transmission Syndicats agricoles Chambre d'agriculture MSA Collectivités locales
Aider les cédants à transmettre leur savoir- faire	Préambule : l'apprentissage peut être une porte d'entrée à la transmission mais le comité de pilotage tient à rappeler l'importance de ne pas s'installer trop vite, trop tôt sans avoir bien muri un projet. Développer l'apprentissage (en priorité en post bac) S'inspirer de ce qui est fait au niveau de l'artisanat et du commerce Informer sur l'apprentissage Diffuser l'information sur différentes formes, les règles, les classes d'apprentissage, Montrer les avantages et les engagements Faire témoigner des personnes qui ont eu des apprentis Constituer un « pool » local de maîtres d 'apprentissage Faire une enquête auprès des agriculteurs du territoire (leur attentes, leur craintes,) Former les maîtres exploitants	Futurs cédants Agriculteurs du territoire Jeunes en cours d'orientation	 Chambre d'agriculture Centre de formation (CFFPPA, ADPSA,) Syndicats agricoles



	 Organiser des visites d'étudiants chez des exploitants qui recherchent un repreneur Organiser des visites chez des cédants ayant ou pas une reprise pour montrer aux élèves qu'il y a des opportunités d'installation Identifier localement les cédants volontaires (4/5 personnes ressources) 	Jeunes en cours d'orientation, en formation	 Chambre d'agriculture Centre de formation (CFFPPA, ADPSA,) Syndicats agricoles (JA,)
	 Démystifier la question du bail, rassurer les bailleurs : montrer les avantages du bail dans le cadre d'une transmission pour le repreneur, anciens exploitants, le/les propriétaires fonciers, le territoire Organiser des réunions d'informations locales (cf. action 1 de cet axe) Communiquer dans la presse spécialisée (cf. action 1 de cet axe) 	Futurs cédants Propriétaires	Chambre d'agricultureJeunes AgriculteursJuristes
Favoriser le bail dans le cadre de la transmission d'une exploitation	 Mettre en place un fond d'avance au fermage pour apporter au bailleur une garantie de paiement Trouver des financeurs : filières qui peuvent stocker (coopérative, groupement), collectivités, Cibler les filières qui cherchent des producteurs Travailler filière par filière 	Bailleur Repreneur Filières/coopérative en recherche de producteurs Collectivités locales	 Filières/coopérative en recherche de producteurs Collectivités locales
	 Mettre en place un fond de cautionnement pour apporter au bailleur une garantie de paiement Trouver des financeurs (filières, collectivités locales,) pour se porter caution Mettre en place le cautionnement à travers une association spécifique de gestion 	Bailleur Repreneur Filières/coopérative	 Filières/coopératives en recherche de producteurs Collectivités locales Syndicats agricoles
	→ Mettre en place un système de fermage mensuel avec clause d'un maximum d'impayés Attention proposition qui demande une expertise juridique plus approfondie (durée, clauses,)	Bailleur Repreneur	Syndicats agricolesAssociation de fermier et de bailleurs



	 Développer les assurances de paiement du fermage pour apporter au bailleur une garantie de paiement sur le même principe que l'assurance d'un prêt Inciter les assureurs à développer ce type de produits Construire localement une « auto-assurance » : plusieurs fermiers du territoire constituent leur propre fond d'assurance (système de cotisation), le fond assure les différents cotisants – Système possible à condition d'avoir un nombre assez important de cotisants pour couvrir le risque. Développer les assurances de groupe Attention propositions qui demandent une expertise juridique plus approfondie.	Bailleur Repreneur	 Assureurs (Groupama,) Agriculteurs locaux Syndicats agricoles Association de fermiers et de bailleurs
Dissocier la valeur patrimoniale d'une exploitation à céder de	 Développer avec le CER des estimations « économiques » des exploitations à reprendre Mettre en place une méthodologie d'estimation basée sur la « valeur de reprenabilité » de l'exploitation le potentiel de l'exploitation et sa marge de progression considérer l'exploitation comme une entreprise Favoriser des systèmes de montage juridiques gagnant/gagnant (rachat de société,) qui permettent à la fois au repreneur et au cédant d'y trouver son compte 	Agriculteurs environ 10 ans avant l'âge de la retraite, ayant ou pas une reprise	- CER - Chambre d'agriculture - Syndicats agricoles
sa valeur économique	 Sensibiliser les cédants sur la valeur économique de leur exploitation Inciter les futurs cédants à établir leur « projet de retraite » (projet, mode de vie, besoin de revenu, loisirs,) Dissocier la question du foncier de celle de la transmission de l'exploitation : Montrer que la location peut représenter un complément de retraire Ne pas s'arrêter à la seule question du bail ou de la vente Système de location/vente du foncier avec achat de l'outil de production au départ 	Agriculteurs environ 10 ans avant l'âge de la retraite, ayant ou pas une reprise	 PAIT RDI CER Chambre d'agriculture Syndicats agricoles



	 Sensibiliser les exploitants qui pensent que leur exploitation n'est pas viable et leur montrer qu'elle peut avoir de l'avenir avec un autre système, une autre production Au travers d'un conseil personnalisé Au travers de formations spécifiques 	Agriculteurs environ 10 ans avant l'âge de la retraite, ayant ou pas une reprise	- PAIT - RDI - CER - Chambre d'agriculture - Syndicats agricoles
	 Proposer des formations/ stages « Anticipation de la transmission » Utiliser lors de ces formations des mises en situation : mettre le cédant dans la peau du repreneur (son exploitation aujourd'hui ne sera la pas la même demain avec un repreneur : annuités,). Rappeler aux cédants que leur exploitation « ne s'est pas faite en 1 jour » 	Agriculteurs environ 10 ans avant l'âge de la retraite, ayant ou pas une reprise	PAITRDIChambre d'agricultureSyndicats agricoles
Maintenir en état l'outil de production	 Sensibiliser les cédants au maintien en état de l'outil de production Sensibiliser en amont sur les possibilités de reprise, les outils d'accompagnement, (cf. actions de l'objectif 1 de cet axe) Communiquer sur les avantages à conserver un outil performant d'un point de vue économique, social, Messages que le comité de pilotage a identifié : « si l'on ne fait plus rien à 50 ans ; à 60 ans ça ne vaut plus rien » des terres non travaillées pendant plusieurs années perdent de leur valeur 	Agriculteurs environ 10 ans avant l'âge de la retraite, SANS reprise	 CER Chambre d'agriculture (conseillers de terrains) Coopératives, groupements Filières Syndicats agricoles



4.4. Mettre en place des conditions favorables à l'installation

Objectifs Poursuivis	ACTIONS	Public cible	Organismes pouvant s'impliquer dans l'action (liste non exhaustive)
Améliorer les conditions de travail au sein des exploitations	 Développer les groupements d'employeurs Communiquer sur le fonctionnement des groupements d'employeurs, pour aller audelà des a priori (économique, organisationnel,) Créer des liens avec les CUMA locales Développer des groupements d'employeurs avec d'autres secteurs d'activité (tourisme,) Améliorer les relations employeurs/salariés via des formations 	Agriculteurs du territoire	Services emploiFD CUMASyndicats agricoles locaux
		Agriculteurs du territoire	-
Développer des outils pour favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs	 → Repérer des zones où il pourrait y avoir des installations (exploitations au ralenti, estives,) • Réaliser un diagnostic foncier Cf. Tableau Axe 2 	Porteur de projet sans exploitation Agriculteurs ayant des petites structures	Chambre d'agricultureADASEARDIActeurs locauxSAFER
	 Développer et vulgariser les outils d'accès au foncier Portages du foncier par achat différé Location/vente 	Porteur de projet sans exploitation	Chambre d'agricultureRDIActeurs locauxSAFER



	 Développer les CEFI (Contrats Emploi Formation Installation) = stage de parrainage en vue d'une transmission ou d'une association en dehors du cadre familial Information directe des publics cibles sur le dispositif Faire connaître le dispositif au travers des formations diplomates (BTS, BPREA,) aux lycéens, étudiants, personnes en reconversion, Informer les futurs cédants et les agriculteurs en recherche d'associé via des réunions locales sur la thématique, au travers d'autres réunion (CUMA,) : plaquette d'information, témoignages, Information indirecte des publics cibles par l'information des prescripteurs : Communiquer sur le dispositif auprès des élus MSA locaux, des salariés des Points Relais Emploi : réunion d'information, forum,) 	Porteur de projet Cédants Agriculteur en recherche d'associé Prescripteurs locaux	Chambre d'agricultureRDIJeunes Agriculteurs
Favoriser la réussite des installations sociétaires	 Développer l'accompagnement des associés Accompagnement « humain » : Formation « pour des rapports constructifs au sein des sociétés » Conseil individuel Accompagnement « juridique/ économique » 	Porteurs de projets Agriculteurs en société	 Chambre d'Agriculture Centre de formation Syndicats agricoles CER PAI, RDI
Societaires	 Faire connaître les outils, les accompagnements possibles : Plaquettes d'information Témoignages de personnes accompagnées 	Porteurs de projets Agriculteurs en société	Chambre d'AgricultureCentre de formationSyndicats agricolesCERPAI, RDI
Favoriser la création et l'accès aux emplois locaux pour les conjoints	 Créer des emplois localement pour les conjoints : Dans le secteur du social :	Conjoints des porteurs de projets Conjoints des agriculteurs du territoire	 Collectivités locales Acteurs sociaux locaux Chambre d'agriculture Syndicats Agricoles



	 → Facilité l'accès au travail des conjoints • Identifier les conjoints en recherche d'emploi pour : les prioriser au pôle emploi leur proposer des emplois au sein des collectivités locales 	Conjoints des porteurs de projets Conjoints des agriculteurs du territoire	- Collectivités locales - Acteurs sociaux locaux
Inciter les porteurs de projets à s'installer sur le territoire	 Communiquer sur la qualité de vie du territoire et la possibilité de vivre de l'agriculture sur le territoire Interventions/rencontres au sein des formations accueillant le public cible Communication via : Les sites internet locaux (collectivités locales, tourisme,) Plaquettes d'information à distribuer au PAI, RDI, Messages que le comité de pilotage a identifié : Mettre en avant les axes de communication, la proximité des bassins d'emploi S'intégrer à la démarche « Aveyron, vivre vrai » 	Porteurs de projets agricoles en formation Personnes en réflexion sur changement de vie	 PAI RDI Aveyron Expansion Pôle emploi Collectivités locales
	 Réaliser un plan de communication global sur la thématique de la transmission et de l'installation Dossiers spéciaux dans la Volonté Paysanne (témoignages et technique), Diffusion d'articles dans les journaux locaux Diffusion d'articles dans les bulletins d'information des collectivités locales 	Porteurs de projets	 Point Accueil Installation Transmission Syndicats agricoles Chambre d'agriculture MSA



Intégrer les nouveaux installés au sein du territoire et du milieu agricole pour « qu'ils s'y sentent bien et y restent! »	 Organiser des journées de rencontre entre agriculteurs en place et les nouveaux installés pour qu'ils : Se connaissent, créer du réseau agricole local Faire connaître les habitudes, le fonctionnement agricole local, les outils locaux (CUMA, groupement d'employeurs, services de remplacement, banque de travail, syndicats,) 	Agriculteurs en place Nouveaux installés	Jeunes AgriculteursChambre d'AgricultureSyndicats locaux
	 Développer les échanges entre habitants et agriculteurs, créer du lien social Organiser sur chaque commune des journées « ferme ouverte » Créer des lieux de rencontre à l'occasion des fêtes de villages ou bien des vœux (présentation officielle des nouveaux arrivants) 	Agriculteurs en place Nouveaux installés Habitants	- Syndicats locaux - Collectivités locales



4.5. Promouvoir l'agriculture et le métier d'agriculteur au sein du territoire

Objectifs Poursuivis	ACTIONS	Public cible	Organismes powant s'impliquer dans l'action (liste non exhaustive)
Promouvoir le métier d'agriculteur	 Auprès des lycéens et de collégiens Organiser des visites d'exploitations sur le territoire Réaliser des interventions en classes 	Collégiens Lycéens	Jeunes AgriculteursChambre d'AgricultureCollectivités locales
	 Auprès des prescripteurs d'orientation et des conseillers emploi Faire visiter des exploitations « références » pour montrer la réalité du métier, le professionnalisme des agriculteurs (étude, technique,) et la variété des compétences nécessaires (élevage, culture, gestion, mécanique,) Montrer que les études agricoles ne sont pas une « voie de garage » mais « une voie d'avenir » Organiser des rencontres d'échanges entres les acteurs agricoles et les Points Relais Emploi pour apprendre à se connaître mutuellement présenter les opportunités d'emploi dans le secteur agricole 	Conseillers d'orientation Professeurs Conseillers emploi	 Jeunes Agriculteurs Chambre d'Agriculture Points Relais Emploi Collectivités locales
	 Auprès des chercheurs d'emplois proposer une liste d'exploitations (différentes productions et modes de production) pour la réalisation de stages de découverte ou d'échanges créer le « bon coin de l'emploi » pour faire connaître les offres locales d'emploi en agriculture et les demandes 	Chercheurs d'emploi	 Jeunes Agriculteurs Chambre d'Agriculture Points Relais Emploi Collectivités locales



Mettre en avant le dynamisme du secteur agricole	 Communiquer sur l'agriculture locale auprès des élus et des habitants (données du diagnostic : nb agri, productions diversifiées, économie locale, emplois directs et indirects). Diffuser ces informations : dans le bulletin municipal sur le site des institutions locales au moment de la signature de la Charte Locale Transmission Installation 	Les élus du territoire Habitants	Jeunes AgriculteursChambre d'AgricultureSyndicats locauxCollectivités locales
	 Communiquer sur l'agriculture locale auprès des touristes Réaliser des plaquettes de promotion, pages dédiées sur site web Organiser des « Fermes ouvertes » 	Touristes	Jeunes AgriculteursChambre d'AgricultureSyndicats locauxOffice du tourisme
	 Organiser un « Forum de l'agriculture » au niveau de la communauté de communes pour : Présenter la diversité des productions locales Faire connaître les agriculteurs locaux Les opportunités possibles (installations, emplois salariés,) 	Habitants	Jeunes AgriculteursChambre d'AgricultureSyndicats locauxOffice du tourisme
Développer les échanges, les liens avec les autres occupants du territoire	 ➤ Montrer l'intérêt de l'agriculture et des agriculteurs sur le territoire Organiser des évènements spécifiques : « ferme ouverte », « randonnée gourmande » d'une exploitation à l'autre avec des décryptages de paysage, Messages que le comité de pilotage a identifié : Impact social de l'agriculture : maillage du territoire, maintien population locale (écoles,) Impact environnemental : maintien des paysages ouverts, biodiversités, Impact économique : emplois locaux, créations de richesse sur le territoire, 	Habitants	Jeunes AgriculteursChambre d'AgricultureSyndicats locauxOffice du tourisme
	 Inciter les agriculteurs à expliquer ce qu'ils font, à plus communiquer afin d'améliorer les relations agriculteurs / habitants Prendre le temps d'expliquer à ses voisins, aux visiteurs lors d'opération comme des « fermes ouvertes », Communiquer sur les différents travaux agricoles en fonction des saisons Participer à des formations pour apprendre à communiquer sur son métier 	Agriculteurs Locaux	Jeunes AgriculteursChambre d'Agriculture



5. <u>Durée de la charte</u>

Le projet mis en place dans cette charte s'inscrit dans une perspective à long terme.

Le comité de pilotage s'engage à réaliser **un point d'étape une fois par an** et, en cas de besoin, à modifier le contenu de la charte selon l'évolution du contexte.



<u>Lexique</u>

- AOC / AOP Appellation d'Origine Contrôlée (label français) / Appellation d'Origine Protégée (label européen) : signe officiel de qualité identifiant un produit dont les étapes de fabrication (production et transformation) sont réalisées dans une même zone géographique et selon un savoir-faire reconnu.
- ADASEA Association Départemental pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles : associations qui participent à la mise en œuvre des politiques publiques territoriales dans les domaines de l'agriculture, de l'aménagement et de l'environnement.
- ADMR : réseau associatif de services à la personne.
- **CEFI** Contrat Emploi Formation Installation : contrat de parrainage qui finance une période d'essai entre un candidat à l'installation hors du cadre familial et un agriculteur à la recherche d'un repreneur ou d'un associé (remplacement, associé supplémentaire...).
- **CUMA** Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole : société coopérative agricole ayant pour objet de mettre à la disposition de ses adhérents du matériel agricole et des salariés.
- CLTI Conques Marcillac : Charte Locale Transmission Installation Conques Marcillac
- FDSEA Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
- **GE Groupement d'Employeur :** regroupement d'entreprises et/ ou d'exploitants qui décident de s'associer pour embaucher le personnel qu'ils ne peuvent embaucher seuls.
- HC Hors Cadre Familial: terme utilisé pour désigner les personnes qui s'installent sur des terres qui n'appartiennent pas à leur famille. Elles sont, soit complètement étrangères au milieu agricole, soit enfants d'agriculteurs ne s'installant pas sur les terres de leurs parents.
- JA: terme désignant le syndicat Jeunes Agriculteurs
- MSA: Mutualité sociale Agricole
- LPO: Ligue pour la Protection des Oiseaux : associations de protection de la nature
- OPA Organisation Professionnelle Agricole : désignation qui rassemble l'ensemble des structures créés ou gérées par et pour les agriculteurs.
- **PLU et PLUI -** Plan Local d'Urbanisme / Plan local d'urbanisme intercommunal : documents d'urbanismes établissant un projet global d'urbanisme et d'aménagement.
- PAIT : Point Accueil Installation Transmission : guichet unique d'information sur les démarches pour s'installer ou transmettre
- RDI Répertoire Départemental à l'Installation : organisme qui accompagne la transmission des exploitations agricoles et qui met en relation des personnes recherchant une exploitation et celles cherchant à céder leur bien.
- RGA: Recensement Général Agricole
- SAFER / SAFALT : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural / SAFER Aveyron Lot Tarn
- **SAU** Surface Agricole Utile : qui regroupe les terres arables, les surfaces toujours en herbe et les cultures pérennes.